

## **Tourisme Bas-Saint-Laurent invite les visiteurs du Québec à profiter des incitatifs financiers pour les consommateurs.**

**Rivière-du-Loup, le vendredi 12 juin 2020** – Les Québécois sont les grands gagnants de l’annonce faite hier après-midi par la ministre du Tourisme, madame Caroline Proulx, le ministre des Finances, monsieur Eric Girard, et le ministre de l’Économie et de l’Innovation, monsieur Pierre Fitzgibbon. Diverses mesures permettront aux Québécois de visiter les régions du Québec en profitant de forfaits et de rabais pour découvrir ou redécouvrir la province : on les invite d’ailleurs à venir au [Bas-Saint-Laurent, Réserve mondiale de bon temps!](#)

« Ce sont des investissements qui sont attendus depuis un moment. C’est une étape pour soutenir nos entreprises touristiques, mais ça ne règle pas tous les défis auxquels ils font face tous les jours. Les entreprises savent que l’achalandage touristique sera différent et majoritairement québécois cet été. Reste à voir quelles seront les retombées financières directes aux entreprises touristiques de ces investissements. » mentionne Hugues Massey, président de Tourisme Bas-Saint-Laurent.

« Les grands gagnants sont les touristes qui auront un programme d’aide pour leurs vacances, notamment par un rabais pour les parcs nationaux, dont celui du Bic et du Lac-Témiscouata. Pour ce qui est des attraits, le programme *Explore Québec sur la route* et le *Passeport Attraits* offrira plusieurs forfaits avantageux pour redécouvrir le Bas-Saint-Laurent. Dans les prochains jours, nous travaillons de concert avec les entreprises qui seront ouvertes cet été pour offrir une diversité d’attrait intéressante pour les visiteurs. » affirme Pierre Lévesque, directeur général à Tourisme Bas-Saint-Laurent.

20 M\$ sont alloués à cette mesure qui se décline en trois volets :

- **Explore Québec sur la route** (10 M\$) : les Québécois pourront bénéficier de 25 % de rabais sur le prix de vente de forfaits à destination des régions du Québec. L’offre sera diffusée au cours des prochaines semaines sur le site [QuébecOriginal.com](#).
- **Programme Passeport Attraits** (5 M\$) : Ce programme permettra de réduire le coût d’accès des visiteurs aux attraits touristiques du Québec, soit de 20 % à l’achat d’un passeport pour deux attraits, de 30 % pour un passeport de trois attraits et de 40 % pour

un passeport de quatre attraits. L'offre sera diffusée prochainement sur le site [Quebecvacances.com](http://Quebecvacances.com) et la réduction sera offerte au moment de l'achat sur les plateformes transactionnelles des attraits visés.

- Accès à la [Société des établissements de plein air du Québec](#) (5 M\$) : Pour inciter les Québécois à découvrir ou redécouvrir les différentes régions du Québec, un rabais de 50 % sera offert sur la carte annuelle réseau qui donne un accès illimité aux 24 parcs nationaux du Québec pour une période de 12 mois. La carte sera disponible dès le 22 juin 2020.

Le ministère du Tourisme du Québec va aussi injecter 25 M\$ sur deux ans pour divers programmes de soutien aux entreprises touristiques dans l'Entente de partenariat régional en tourisme (EPRT). La somme sera répartie entre les associations touristiques régionales du Québec. Tourisme Bas-Saint-Laurent connaîtra la somme qui sera octroyée à la région prochainement.

*Le mandat de Tourisme Bas-Saint-Laurent est de positionner la région du Bas-Saint-Laurent comme une des principales destinations vacances au Québec, ainsi que de susciter le développement de l'offre touristique et d'en faire la mise en marché. Le tourisme au Bas-Saint-Laurent, un secteur de l'économie essentiel : 850 entreprises, 7 800 emplois, 1,1 M de visiteurs et 345 M\$ en retombées touristiques annuellement. Les actions de promotions de Tourisme Bas-Saint-Laurent sont rendues possibles grâce au partenariat avec Tourisme Québec.*

- 30 -

Pour demandes d'entrevue :                    Marc Larouche, La boîte à Marc  
418 862-0758  
[info@laboiteamarc.com](mailto:info@laboiteamarc.com)